



INSTITUT NATIONAL DE LA MAGISTRATURE
NATIONAL JUDICIAL INSTITUTE

Revue annuelle

2024-25

TABLE DES MATIÈRES

2

UN MESSAGE DU
JUGE EN CHEF DU
CANADA

3

UN MOT DU CAJ
ET DE LA CD

4-5

LE CONSEIL DES
GOUVERNEURS
DE L'INM ET NOS
COLLABORATEURS

6-9

NOTRE MODÈLE
ÉDUCATIONNEL

10

NOTRE PLAN
STRATÉGIQUE
2024-2027

11-12

PRINCIPALES
RÉALISATIONS
EN 2024-2025

13

LA RÉCONCILIATION
ET LE DROIT
AUTOCHTONE

14-23

DES PROGRAMMES ET
DES RESSOURCES À LA
UNE

24-26

L'ENGAGEMENT
INTERNATIONAL

27

NOTRE ÉQUIPE

28

LA VOIE DE L'AVENIR



UN MESSAGE DU JUGE EN CHEF DU CANADA



À titre de président du Conseil des gouverneurs de l'Institut national de la magistrature (INM), je suis fier de présenter le travail d'une organisation chef de file dans l'excellence de la formation judiciaire. Le programme de formation complet de l'INM procure à l'ensemble des juges du Canada un accès aux derniers développements dans le monde du droit, à des compétences essentielles pour la salle d'audience et à des formations spécialisées dont ils ont besoin pour prendre des décisions équitables et éclairées dans diverses collectivités d'un bout à l'autre du pays.

La formation continue de la magistrature est essentielle au maintien d'un système de justice accessible et réactif. Celle que propose l'INM couvre des thèmes cruciaux, comme le droit relatif aux agressions sexuelles, le droit et les ordres juridiques autochtones, et la protection des enfants et des adolescents. Sa programmation est constamment mise à jour à la lumière des nouveaux enjeux, comme les avancées en sciences et en intelligence artificielle.

Toutes les ressources et tous les programmes de formation sont conçus par un comité de juges dans le respect du principe de l'indépendance judiciaire. Ainsi, les juges ont tous les outils nécessaires pour trancher les affaires qui leur sont présentées à la lumière du droit, de la preuve et des valeurs enchâssées dans la Constitution canadienne.

Le travail de l'Institut national de la magistrature du Canada est reconnu partout dans le monde : des institutions et organisations internationales lui demandent souvent conseil en matière de formation judiciaire. Les Canadiennes et Canadiens peuvent affirmer avec fierté que leurs juges sont parmi les mieux formés dans le monde entier. Celles et ceux qui contribuent à cet important travail ont toute mon estime et ma gratitude.



**Le très honorable
Richard Wagner, C.P.**

Juge en chef du Canada
Président du Conseil des gouverneurs de l'INM

UN MOT DU CAJ ET DE LA CD



En tant que chef des affaires judiciaires (CAJ) et chef de la direction (CD) de l'INM, nous avons le privilège de présenter la rétrospective de l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Au cours de cette période, l'INM a présenté 76 programmes de formation à plus de 4 500 membres de la magistrature et proposé une vaste gamme de ressources d'éducation numérique, dont des cours d'auto-apprentissage et des colloques virtuels. Notre programmation bilingue a offert aux juges de partout au pays une formation pertinente pour notre système multijuridique, qui réunit common law, droit civil et droit et ordres juridiques autochtones.

Cette année, nous sommes particulièrement fiers d'avoir lancé des programmes et des ressources sur des thèmes de grande importance, comme les approches tenant compte des traumatismes, la violence entre partenaires intimes et la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale. Nos activités de formation sont dirigées par des juges en vaste consultation avec des tribunaux, des universitaires, des communautés autochtones et d'autres experts pour offrir des programmes rigoureux, détaillés et opportuns qui cadrent avec la réalité sur le terrain.

Nous avons également bonifié l'accès aux ressources de l'INM pour les juges des cours provinciales et territoriales du Canada et travaillé avec un large éventail de partenaires internationaux qui ont sollicité notre collaboration en matière de formation judiciaire.

Tout ce travail a été possible grâce au dévouement de notre fantastique équipe et de nos collaborateurs exceptionnels. Nous espérons que vous trouverez cette rétrospective de nos plus récentes réussites informative et inspirante.

Le juge Tom Crabtree et Danielle May-Cuconato

Chef des affaires judiciaires (CJO) & chef de la direction (CD)

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DE L'INM



PRÉSIDENT

Le très honorable Richard Wagner, C.P.

Juge en chef du Canada

Margaret Biggs

Boursière Matthews en politique publique mondiale
à l'Université Queen's

L'honorable Tom Crabtree

Chef des affaires judiciaires, INM

Juge à la Cour suprême de la Colombie-Britannique

L'honorable Melissa Gillespie

Juge en chef de la Cour provinciale
de la Colombie-Britannique

L'honorable Jean-François Michaud

Juge en chef adjoint de la Cour supérieure
du Québec

L'honorable Martel D. Popescul

Juge en chef de la Cour du Banc
du Roi de la Saskatchewan

MEMBRES DE LA DIRECTION

Danielle May-Cuconato

Chef de la direction, INM

Secrétaire du Conseil : Daniel Byma

Conseiller juridique principal et chef de cabinet,
Cour suprême du Canada

VICE-PRÉSIDENT

L'honorable Nicholas Kasirer

Juge à la Cour suprême du Canada

L'honorable J.C. Marc Richard

Juge en chef de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick

L'honorable James F. Rybchuk

Juge à la Cour provinciale de la Saskatchewan

Le professeur Jeremy Webber

Faculté de droit,

Université de Victoria

Membres honoraires du Conseil des gouverneurs

L'honorable Frank Iacobucci

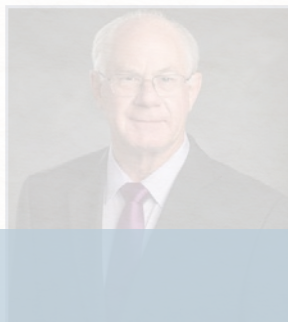
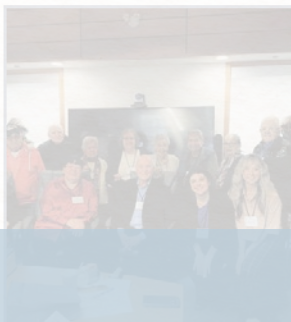
Juge à la retraite de la Cour suprême du Canada

Nos plus sincères remerciements aux
membres sortants du Conseil pour leur
dévouement et leurs précieux services :

La doyenne Marie-Eve Sylvestre, S.J.D.,
Ad. E., rectrice et vice-chancelière
de l'Université d'Ottawa

La secrétaire Stéphanie Bachand,
avocate générale et ancienne
conseillère juridique principale
de la Cour suprême du Canada

NOS COLLABORATEURS

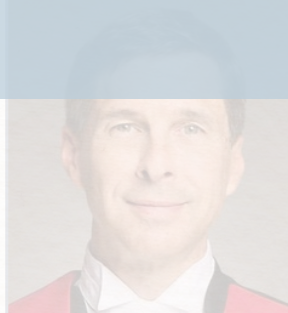
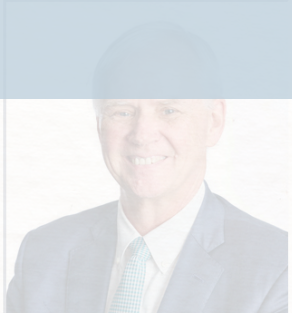


Aucun des programmes de l'INM ne pourrait exister sans l'apport d'un réseau dévoué de spécialistes de la formation bénévoles qui acceptent de prêter leur expertise à l'avancement de la formation judiciaire.

Ces conférenciers, animateurs, planificateurs, collaborateurs, réviseurs et membres de nos comités et de notre Conseil des gouverneurs sont indispensables au succès de l'INM.

À tous les juges, universitaires et spécialistes qui collaborent avec nous : merci! Votre travail et votre expérience contribuent à orienter et à pousser encore plus loin la formation de la magistrature au Canada.

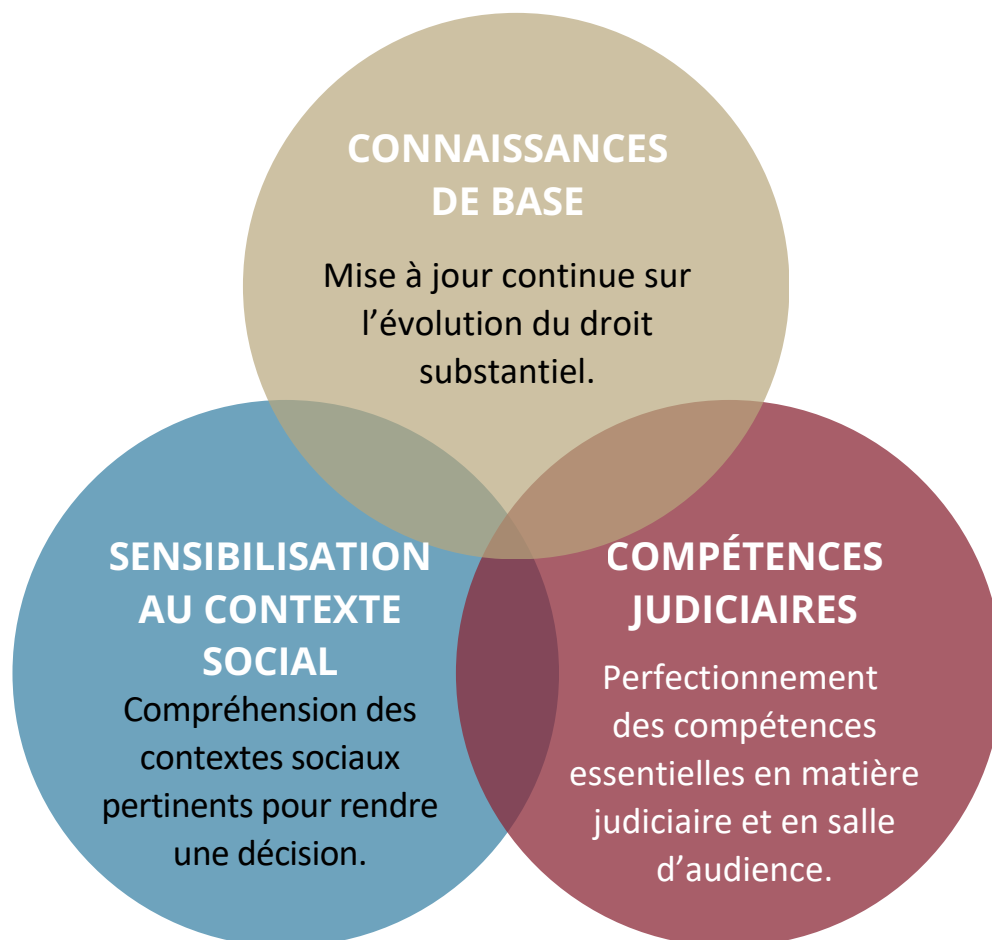
Merci infiniment



NOTRE MODÈLE ÉDUCATIONNEL

Le programme de perfectionnement professionnel de l'INM réunit trois dimensions centrales de la formation judiciaire, pour offrir une expérience intégrée qui explore différents aspects du rôle de juge.

LES TROIS DIMENSIONS DE LA FORMATION JUDICIAIRE



PROGRAMMATION COMPLÉMENTAIRE RATTACHÉE AUX TRIBUNAUX ET À L'ÉCHELLE NATIONALE

L'INM soutient les juges canadiens en concevant et en offrant des formations rattachées aux tribunaux, adaptées aux compétences et au contexte de chaque tribunal, ainsi que des programmes nationaux pertinents pour les juges de tous les tribunaux et des ressources numériques sur demande. En tant qu'organisation multijuridique et bilingue, l'INM offre des programmes pour les juges du système de common law et de droit civil, en français et en anglais, et sur le droit et les pratiques juridiques autochtones.

NOTRE MODÈLE ÉDUCATIONNEL



LEADERSHIP JUDICIAIRE

Sous la direction du juge Tom Crabtree, chef des affaires judiciaires de l'INM, les comités de planification conçoivent et créent les ressources et les programmes de formation de l'INM. Ces comités collaborent étroitement avec des experts du droit et d'autres domaines pour offrir du contenu de haute qualité à leurs pairs. De plus, les équipes internes de l'INM, formées d'avocats-conseils et de professionnels de l'organisation d'événements, du fonctionnement et de la gestion de projets, accompagnent les juges dans la création d'expériences d'apprentissage enrichissantes.

UN PROCESSUS MÉTHODIQUE QUI PROMEUT L'EXCELLENCE

Le processus de planification de chaque colloque de l'INM suit une trajectoire méthodique. Le processus commence par déterminer des besoins en matière de formation et préciser des objectifs d'apprentissage ciblés. Ce sont ces objectifs qui dictent le choix des sujets et enjeux à aborder. Chaque ressource et chaque colloque est soigneusement conçu pour favoriser la participation des juges et la rétention des connaissances. Une évaluation systématique est réalisée après la prestation afin de cibler des pistes d'amélioration et les leçons tirées, puis le processus recommence.

APPRENTISSAGE CONTINU

Le programme d'études de l'INM est conçu pour soutenir les juges tout au long de leur carrière en leur offrant des occasions d'apprentissage opportunes, quel que soit leur niveau d'expérience. Précieux conseils pour les premiers jours sur le banc, ressources sur demande pour régler des questions en cours d'instance, actualités juridiques, colloques avancés pour juges d'expérience... les juges du Canada peuvent compter sur l'INM en toutes circonstances.

NOTRE MODÈLE ÉDUCATIONNEL

FORMATION NUMÉRIQUE ET EN PERSONNE INTÉGRÉE

Les formations de l'INM sont offertes aux juges de tout le pays, dans plusieurs fuseaux horaires et dans une variété de formats : séances en personne, modules d'auto-apprentissage et colloques virtuels.

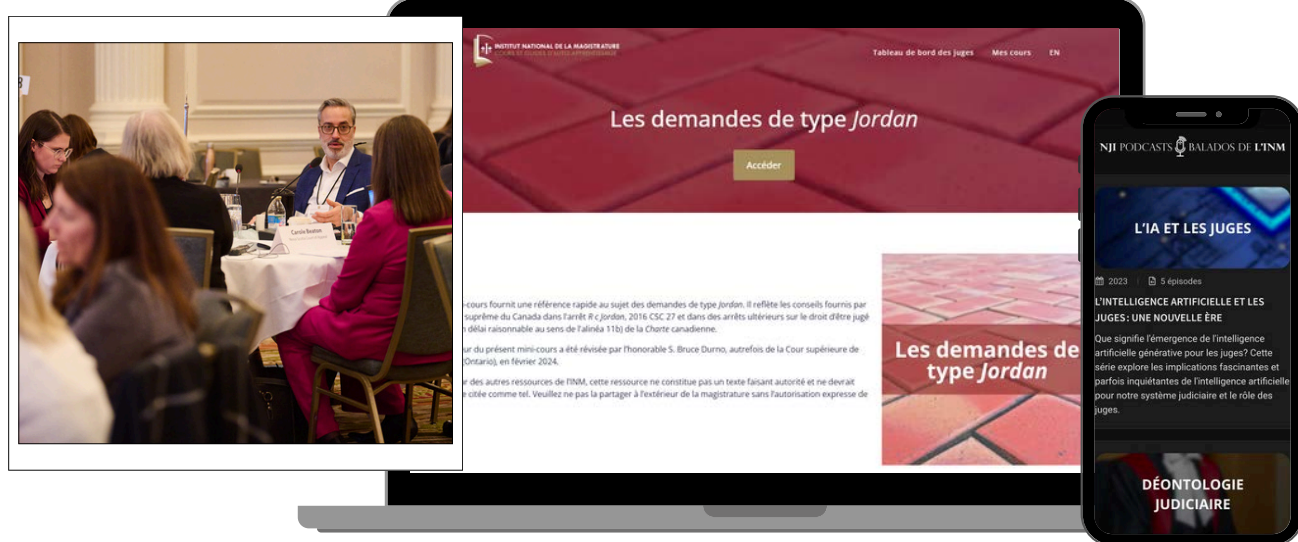
Les programmes en personne offrent une expérience immersive qui permet aux juges de :

- s'entretenir avec les experts sur place;
- participer à des séances de discussion et à des ateliers interactifs;
- parler d'enjeux complexes en petits groupes, pour apprendre des expériences d'autres juges.

À cette indispensable offre en personne s'ajoute un environnement d'apprentissage numérique efficace et flexible auquel les juges peuvent accéder en tout temps. La plateforme numérique de l'INM comprend :

- des cours d'auto-apprentissage interactifs comportant des vidéos captivantes, des guides détaillés et des invitations à réfléchir et à appliquer les acquis;
- des ressources multimédias, comme des balados et des blogues;
- des documents de référence interrogeables et téléchargeables;
- des infolettres périodiques et des actualités juridiques.

Grâce à notre approche intégrée, chaque juge, tant dans le cadre de formations en personne que dans celui des ressources numériques flexibles, a accès à du contenu de grande qualité adapté à son horaire, à ses besoins en perfectionnement et à son style d'apprentissage.



NOTRE MODÈLE ÉDUCATIONNEL

PRATIQUES EXEMPLAIRES EN MATIÈRE DE FORMATION POUR ADULTES

L'INM est déterminé à créer et à offrir une formation judiciaire qui suit les pratiques exemplaires en matière de formation pour adultes. Les apprenants adultes s'amènent avec une riche expérience de vie et participent généralement plus activement aux formations qui touchent directement à leur contexte personnel et professionnel.

Inspiré par les travaux des andragogues Malcolm Knowles et David Kolb, l'INM conçoit ses formations selon le modèle de l'apprentissage expérientiel, qui combine expérience, réflexion, conceptualisation et application. Nos formations invitent les juges à se servir de leurs expériences personnelles et professionnelles, à les envisager sous un nouveau jour et à appliquer leurs nouveaux acquis à des problèmes concrets. Cette approche place la personne apprenante au cœur de l'expérience éducative : elle pose des questions, résout des problèmes, conceptualise, pratique ses compétences et reçoit une rétroaction.

Notre stratégie éducationnelle fait appel à plusieurs formats : conférences, simulations, études de cas, exercices pratiques, etc. Pour ses activités en personne, l'INM mise beaucoup sur l'apprentissage en petits groupes, qui donne l'occasion aux juges de parler de leurs approches, de leurs expériences et de leurs connaissances avec leurs pairs. Nos ressources numériques sont conçues pour répondre à des besoins immédiats en matière de perfectionnement professionnel de la magistrature. Les juges peuvent y accéder rapidement et en tout temps. De leur côté, nos cours d'auto-apprentissage proposent une expérience plus immersive grâce à des vidéos captivantes, des images évocatrices et du contenu dynamique.



LE PLAN STRATÉGIQUE 2024-2027 DE L'INM

Le deuxième plan stratégique de l'INM est une feuille de route pour lui permettre d'atteindre ses principaux objectifs. Il vise la période allant de 2024 à 2027 et prévoit trois priorités :



Priorité n° 1 : L'excellence dans la formation judiciaire

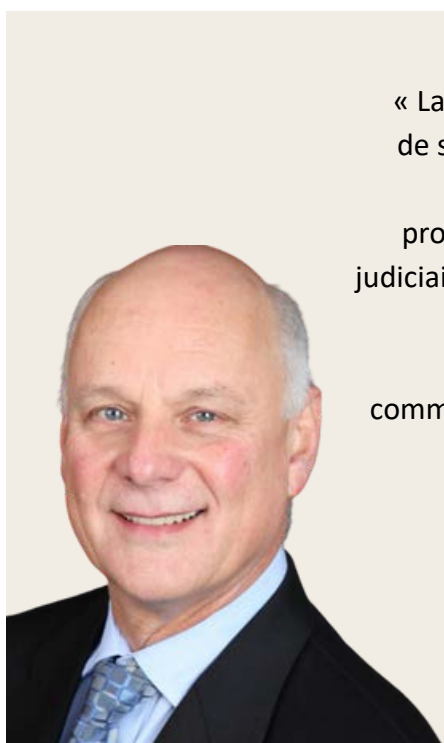
Une formation judiciaire de premier ordre évolue pour s'adapter aux réalités actuelles de la magistrature. Nous ne cessons de nous adapter, d'innover, de chercher de nouvelles perspectives et de collaborer avec les tribunaux pour offrir du contenu de haute qualité qui répond aux besoins de la magistrature.

Priorité n° 2 : La réconciliation

En réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, l'INM tient à contribuer à la réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones dans ses programmes de formation judiciaire et ses activités de sensibilisation.

Priorité n° 3 : Un processus décisionnel fondé sur les données probantes

L'administration de la justice requiert la présence de parties prenantes bien informées et engagées et d'un programme de formation judiciaire qui tient compte des commentaires, des nouveaux besoins et des contextes changeants. Nous atteindrons l'excellence grâce à des communications solides et ouvertes avec ces parties prenantes et à des systèmes internes qui nous rendent agiles et réactifs.



« La première année d'application du Plan stratégique 2024-2027 a jeté de solides bases pour la suite. Nous avons approfondi nos liens avec les tribunaux, amélioré l'accès à la formation pour les juges des cours provinciales et territoriales et collaboré avec des instituts de formation judiciaire d'ailleurs dans le monde. Nous avons aussi bonifié notre offre de formation sur le droit et les pratiques juridiques autochtones, en collaboration avec des juges, des universitaires et des membres de communautés autochtones de partout au pays, pour qu'elle contribue de façon positive au processus de réconciliation au Canada. »

Le juge Tom Crabtree
Chef des affaires judiciaires de
l'Institut national de la magistrature

L'EXCELLENCE DE NOS PROGRAMMES

En 2024, l'INM a offert l'équivalent de 212 jours de formation judiciaire, et ses colloques ont été qualifiés d'« excellents » ou de « très bons » par 90 % des participants. À nos activités en personne s'ajoutait une vaste gamme de produits d'éducation numérique de haute qualité, dont de nouveaux balados sur l'IA et les juges, des mises à jour dans notre boîte à outils judiciaire sur le droit relatif aux agressions sexuelles, les cours « L'essentiel du droit criminel » et « Détermination de la peine : contrevenants noirs », et une page de ressources sur le bien-être judiciaire.



212 jours de formation en personne réunissant un total de 4 500 juges participants

90%

des juges participants ont qualifié les programmes de l'INM comme étant excellents ou très bons



Vaste gamme de ressources numériques nouvelles et mises à jour

DU SOUTIEN POUR TOUS LES JUGES

L'INM est au premier plan de la formation judiciaire au Canada et soutient les juges en leur offrant de riches ressources et programmes, partout au pays. Notre mandat englobe les juges de nomination fédérale et les juges des cours provinciales et territoriales nommés par leur gouvernement. Les mécanismes de financement pour la formation judiciaire diffèrent selon le groupe concerné.

Au terme d'une initiative pluriannuelle, l'INM a franchi en 2024 une étape transformatrice en élargissant grandement les occasions de formation pour les juges des cours provinciales et territoriales. En novembre 2024, en présence du très honorable Richard Wagner, C.P., juge en chef du Canada, des représentants de l'INM, du Conseil canadien de la magistrature et du Conseil canadien des juges en chef ont signé un protocole d'entente pour accentuer davantage l'accès à la formation pour les juges des cours provinciales et territoriales. Il intervient à la suite d'un programme pilote lancé en 2021 qui a été couronné de succès. Nous sommes ravis de pouvoir soutenir encore plus de juges au Canada.



Signature du protocole d'entente visant à accentuer l'accès à la formation judiciaire pour les juges des cours provinciales et territoriales par l'intermédiaire de l'INM, novembre 2024

De gauche à droite : le juge Tom Crabtree (INM),
la juge en chef Melissa Gillespie, le très honorable Richard Wagner, C.P.,
juge en chef du Canada (président du Conseil des gouverneurs de l'INM),
le juge en chef Martel Popescul, Danielle May-Cuconato (INM)

LA RÉCONCILIATION ET LE DROIT AUTOCHTONE

L'INM élargit son offre de programmes et ressources sur le droit autochtone pour sensibiliser les juges à la diversité des approches et pratiques autochtones en matière de justice, notamment la façon dont différentes sources, ressources et méthodologies soutiennent leur compréhension et leur application. Ces programmes et ressources aident les juges à comprendre le pluralisme juridique en contexte de droit autochtone et à véritablement tenir compte de ces traditions juridiques au tribunal.

Le but est d'explorer des modèles de justice respectueux des traditions juridiques autochtones qui s'inscrivent dans les cadres judiciaires actuels. Par exemple : des mesures de rechange à l'incarcération, spécialement conçues pour offrir un meilleur sort tant aux délinquants autochtones qu'aux victimes autochtones et qui promeuvent la guérison, la responsabilisation et les valeurs autochtones. Ces efforts sont déployés en partenariat avec des communautés, des professionnels du droit et des universitaires autochtones de tout le Canada.



Rangée du haut : Cour provinciale de Wagmatcook, Première Nation Wagmatcook,
Cap-Breton (Nouvelle-Écosse)

Rangée du bas : Cour des Premières Nations de Duncan, Duncan (Colombie-Britannique)

DES PROGRAMMES ET DES RESSOURCES À LA UNE

JUGER DÈS VOS CINQ PREMIÈRES ANNÉES (DROIT DE LA FAMILLE & DROIT CRIMINEL)

Ces programmes intensifs pour les juges fédéraux récemment nommés sont obligatoires aux termes des Politiques et lignes directrices sur le perfectionnement professionnel du CCM. La version du programme axée sur le droit criminel a recours à des scénarios factuels d'agression sexuelle afin de situer les enjeux et de permettre aux participants de mettre en pratique les aptitudes pertinentes. La version du programme axée sur le droit de la famille met de l'avant l'acquisition de stratégies pratiques pour traiter les questions parentales complexes ainsi que celles relatives aux pensions alimentaires pour les enfants et les conjoints, aux demandes découlant de la violence entre partenaires intimes et à l'incidence de cette violence.



LA BOÎTE À OUTILS JUDICIAIRE SUR LE DROIT RELATIF AUX AGRESSIONS SEXUELLES (RESSOURCE À LA DEMANDE)

Cette boîte à outils en ligne rassemble des ressources sur le droit et le contexte social entourant les agressions sexuelles. Elle est mise à jour au rythme des développements jurisprudentiels et législatifs et comporte des sections sur :

- le contexte social;
- le droit substantiel;
- les interprètes et les aides au témoignage;
- les autres activités sexuelles et les dossiers privés;
- le processus décisionnel;
- la détermination de la peine.

« Il s'agit de la meilleure ressource sur le droit des agressions sexuelles à laquelle j'ai eu accès en 30 ans. »

Le juge Michael Brown

« Cette ressource de l'INM a fait une différence importante pour moi et, je présume, pour l'ensemble de nos collègues. »

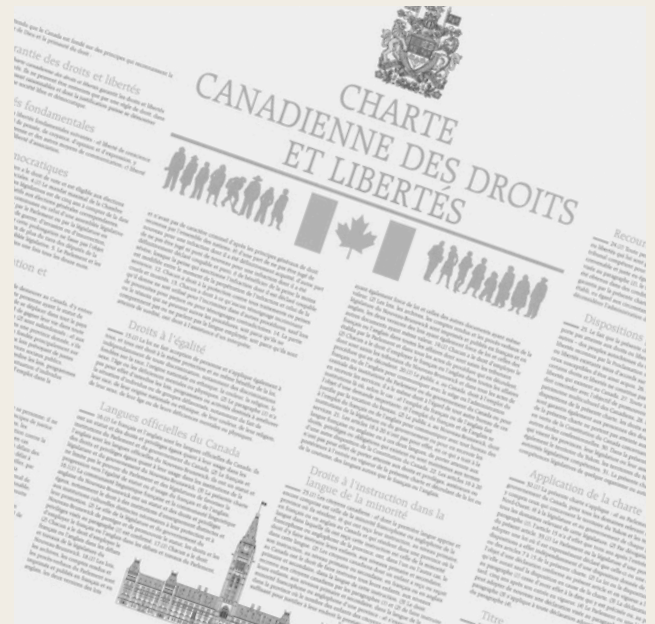
Le juge John M.L. Gibb-Carsley

DES PROGRAMMES ET DES RESSOURCES À LA UNE

ENTENDRE ET TRANCHER LES QUESTIONS RELATIVES À LA CHARTE

Ce programme permet aux participants de faire l'acquisition de connaissances et d'aptitudes requises pour pouvoir trancher avec efficacité des affaires relatives à la *Charte*, y compris :

- les questions de procédure et de preuves relatives aux allégations de violation de la *Charte*;
- les fouilles, les perquisitions et les saisies;
- la détention et le droit à l'assistance d'un avocat;
- la détermination de la peine;
- les valeurs de la *Charte* et la responsabilité du juge dans le traitement des questions relatives à la *Charte*;
- les réparations en cas de violation de la *Charte*.



QUE SIGNIFIE POUR LES JUGES UNE JUSTICE TENANT COMPTE DES TRAUMATISMES ?

Ce programme virtuel en direct faisait partie d'une série sur des enjeux émergents. Des experts de partout dans le monde se sont penchés sur la science derrière les traumatismes, leurs effets potentiels sur les participants du système de justice et leurs implications pour la magistrature.



DES PROGRAMMES ET DES RESSOURCES À LA UNE

SYMPOSIUM DU 150^E ANNIVERSAIRE DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA

La Cour suprême du Canada a célébré un jalon historique en avril 2025 : 150 ans à défendre la primauté du droit, à inspirer la confiance du public et à servir la communauté. Parmi d'autres événements commémoratifs, la Cour a tenu le Symposium juridique du 150^e anniversaire, avec la participation de l'INM.

Le symposium a réuni des juges de la Cour suprême et d'autres tribunaux canadiens et étrangers ainsi que des membres de la communauté juridique, qui se sont penchés sur le rôle que la Cour joue dans le système de justice actuel et sur la façon dont il pourrait ou devrait évoluer. Figuraient parmi les sujets abordés l'indépendance judiciaire et la primauté du droit dans un contexte social en mutation vu l'ascension des médias en ligne, de la désinformation et de la polarisation politique. Les participants ont aussi parlé du rôle des tribunaux de dernière instance dans la défense de la démocratie constitutionnelle et de la coexistence de la common law, du droit civil et des traditions juridiques autochtones.

Le symposium se voulait une plateforme pour examiner l'évolution du rôle de la Cour dans le système de justice et ce qu'elle doit faire pour continuer de répondre aux besoins changeants de la société. Des membres de la Cour suprême et Son Excellence la très honorable Mary Simon, gouverneure générale du Canada, y ont prononcé des allocutions.



DES PROGRAMMES ET DES RESSOURCES À LA UNE

LA SURREPRÉSENTATION DES AUTOCHTONES DANS LE SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE

À l'automne 2024, l'INM a lancé un cours d'auto-apprentissage en ligne sur les causes profondes de la surreprésentation des délinquants et des victimes autochtones dans le système de justice pénale du Canada. Il est constitué d'une série de modules interactifs :

COMPRENDRE
L'INDIGÉNÉITÉ

SURREPRÉSENTATION
LES FAITS

COMMENT LE
PASSÉ INFLUENCE
LE PRÉSENT

GLADUE ET LA
DÉTERMINATION DES
PEINES INFLIGÉES AUX
DÉLINQUANTS
AUTOCHTONES

INITIATIVES EN
MATIÈRE DE JUSTICE
DIRIGÉES PAR LES
AUTOCHTONES

- **Module 1 - Présentation du cours** : présente les principes directeurs et des perspectives variées qui aident à mieux comprendre les expériences des Autochtones dans le système de justice.
- **Module 2 - Comprendre l'indigénéité** : explique ce qu'est l'indigénéité, définit des termes clés et se penche sur des interprétations juridiques et des expériences personnelles, de même que sur des questions d'identité au tribunal.
- **Module 3 - Surreprésentation : les faits** : présente des statistiques faisant état de la surreprésentation des Autochtones en général, et en particulier des femmes et des jeunes, ainsi qu'un aperçu des principaux arrêts de la Cour suprême du Canada (*Gladue*, *Ipeelee* et *R. c. Sharma*).
- **Module 4 - Comment le passé influence le présent** : examine les répercussions durables de la colonisation sur les peuples autochtones du Canada, en particulier les façons dont son legs contribue encore aujourd'hui à la surreprésentation dans le système de justice pénale.
- **Module 5 - Gladue et la détermination des peines infligées aux délinquants autochtones** : examine les lois et décisions applicables et les principales étapes du processus de détermination de la peine.
- **Module 6 - Initiatives en matière de justice dirigées par les autochtones** : porte sur les approches autochtones à la justice et leur application dans les processus pénaux réguliers pour obtenir de meilleurs résultats pour les délinquants et les victimes.

DES PROGRAMMES ET DES RESSOURCES À LA UNE

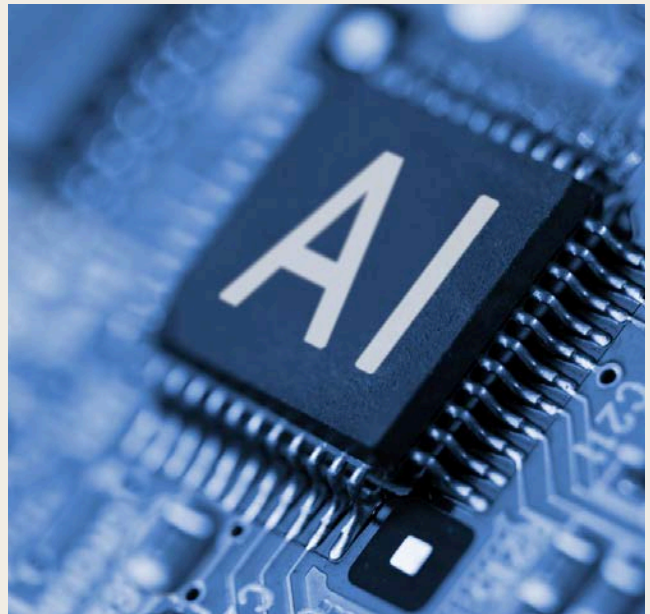
ACCÈS À LA JUSTICE POUR LES ENFANTS : MISE EN ŒUVRE DES DROITS DES ENFANTS

Les enfants sont parmi les membres les plus vulnérables de la société et ils ont droit à une protection juridique accrue de la part des tribunaux. Ce colloque de deux jours et demi examinera pourquoi les droits de l'enfant sont importants pour divers domaines de droit, ce que cela signifie pour les enfants d'avoir le droit de participer aux décisions qui les concernent, comment mettre en œuvre les droits de l'enfant dans la salle d'audience, et comment tenir compte de ces droits efficacement dans le processus décisionnel.



COLLECTION EN LIGNE SUR L'IA ET LES JUGES

La plus récente collection de l'INM porte sur le rôle évolutif de l'intelligence artificielle. Elle concerne plus particulièrement les défis de l'IA pour les juges et le système de justice et comporte notamment une fascinante série de balados avec des experts de l'IA, une étude de cas approfondie sur la prise de décisions judiciaires assistée par l'IA dans les tribunaux des États-Unis et des réflexions sur les nouveaux défis associés à l'hypertrucage.



DES PROGRAMMES ET DES RESSOURCES À LA UNE

UNE JUSTICE EN MOUVEMENT, MONTRÉAL, 2024



Une justice en mouvement est un colloque national emblématique de l'INM présenté en français et conçu par des juges francophones de partout au pays. Cet important rendez-vous annuel donne l'occasion aux juges francophones et francophiles de discuter avec des collègues d'autres tribunaux et d'apprendre ensemble.


L'édition 2024 portait sur l'accès à la justice. Les participants ont passé en revue des données empiriques sur l'expérience des citoyens dans le système de justice et discuté des stratégies que les tribunaux peuvent employer pour améliorer l'accessibilité. Il a aussi été question des enjeux particuliers associés à la présidence de procès dans les deux langues officielles et de solutions pratiques. On a par ailleurs beaucoup parlé des technologies émergentes, en particulier l'intelligence artificielle, de la façon dont elles peuvent améliorer l'accès à la justice et de leurs risques.

Des ateliers interactifs et des activités structurées d'apprentissage entre pairs ont permis aux participants d'apprendre à mieux composer avec la complexité de la prise de décision bilingue et d'en savoir plus sur les avancées technologiques qui révolutionnent le paysage juridique. L'approche collaborative favorisait le dialogue et le partage de connaissances entre les systèmes de common law et de droit civil.

DES PROGRAMMES ET DES RESSOURCES À LA UNE

VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES INTIMES (VPI)

Ce cours interactif présente de l'information fondamentale sur la violence entre partenaires intimes dans le contexte du droit familial et du droit criminel. Parmi les sujets abordés : contrôle coercitif, jurisprudence sur les mythes et stéréotypes et cadres juridiques applicables à la VPI en droit familial, en droit criminel et en protection de la jeunesse.



« Les juges doivent bien comprendre les enjeux complexes associés à la VPI. Ce cours nous présente les données juridiques et sociologiques dont nous avons besoin pour offrir des solutions juridiques sécuritaires, équitables et durables aux familles aux prises avec la VPI. »

**La juge Theresa M. Forgeron, Cour
suprême de la Nouvelle-Écosse
(Division de la famille)**

LES JUGES ET L'UNIVERS CARCÉRAL : LES RÉALITÉS DE L'INCARCÉRATION

Ce programme immersif de cinq jours porte sur la détermination de la peine et le système correctionnel. Les juges visitent différents établissements carcéraux, de santé et de traitement en santé mentale. À cela s'ajoutent des formations axées sur les compétences en matière de détermination de la peine, de contexte social et d'incarcération. Parmi les sujets abordés : le processus d'imposition d'une peine de détention, ce qui fait l'efficacité d'une incarcération et l'expérience des personnes incarcérées après le prononcé de leur peine.



DES PROGRAMMES ET DES RESSOURCES À LA UNE

RENDRE JUGEMENT SÉANCE TENANTE

Dans le cadre de ce colloque pratique, des outils, modèles et autres documents pratiques seront fournis aux juges dont ils pourront se servir pour la préparation, l'élaboration ou le prononcé de décisions et jugements oraux.

Les participants travailleront avec des formateurs aguerris pour apprendre à déterminer dans quelles circonstances il convient de rendre un jugement séance tenante, comment s'y préparer et le structurer et comment communiquer clairement.



DÉTERMINATION DE LA PEINE : CONTREVENANTS NOIRS

Ce cours explore les évaluations de l'incidence de l'origine ethnique et culturelle (EIOEC) et les rapports prédécisionnels enrichis (RPDE) : il explique leur but, leur contenu et leur rôle dans la détermination de la peine. À l'aide de vidéos captivantes, d'exemples concrets et de conseils d'experts, le cours reflète la jurisprudence émergente au Canada.



DES PROGRAMMES ET DES RESSOURCES À LA UNE

BIEN-ÊTRE JUDICIAIRE

Comme l'ont reconnu les Nations Unies dans la Déclaration de Nauru, le bien-être judiciaire est essentiel pour préserver la primauté du droit. Les juges doivent garder une bonne santé physique et mentale malgré la pression et l'isolement qui viennent avec leur travail et malgré l'exposition fréquente à des éléments de preuve crus.

Du traumatisme indirect à la gestion du stress, la nouvelle page de ressources sur le bien-être de l'INM offre des stratégies pratiques, des perspectives et des outils aux juges du Canada.



COLLOQUE SUR LES PROCÈS DEVANT JURY EN MATIÈRE PÉNALE

Les procès criminels devant jury posent des défis uniques en matière de procédure, de preuve et de droit substantiel. Ce colloque est axé sur la plupart des aspects de la pratique et du droit en matière de procès criminels devant jury, depuis les conférences préparatoires au procès jusqu'au prononcé du verdict, en passant par une gamme d'enjeux en matière de preuve et de droit substantiel auxquels les juges du procès sont susceptibles de faire face dans de telles affaires. Les développements récents de la législation ainsi que des « meilleures pratiques » sont mis en évidence tout au long du programme.



DES PROGRAMMES ET DES RESSOURCES À LA UNE

COLLOQUE SUR LES TRADITIONS JURIDIQUES AUTOCHTONES, VICTORIA, 2025



L'INM a fait équipe avec le Centre national des régimes de droit autochtone (National Centre for Indigenous Laws) de l'Université de Victoria pour l'édition 2025 de son colloque en droit autochtone. Ce programme unique a donné l'occasion à des juges, des universitaires éminents, des dirigeants autochtones locaux et des membres de la communauté d'avoir des discussions enrichissantes sur les conceptions que les Autochtones ont du droit et de la justice et leur application dans des contextes judiciaires modernes. Le colloque a eu lieu en territoire autochtone, au Centre de ressources éducatives culturelles de Musqueam (Musqueam Cultural Education Resource Centre), situé sur la réserve de la nation Musqueam. Les séances vedettes d'un programme hautement interactif portaient sur les thèmes suivants :

- Le droit autochtone au tribunal — Fondements et application du droit, des traditions juridiques et des protocoles autochtones.
- Les méthodes fondées sur le territoire — Lien entre le droit autochtone et la terre.
- L'enseignement du droit autochtone — Développement d'approches pédagogiques efficaces pour l'enseignement du droit autochtone partout au Canada.

Les participants ont pu travailler sur des cas pratiques pour mettre en application leurs apprentissages. Par exemple, les juges ont appliqué les principes juridiques Secwepemc à un scénario portant sur l'« utilisation des ressources et des terres » et marqué par un conflit entre deux groupes internes d'une collectivité des Premières Nations; ils ont relevé les principes juridiques ressortant d'un récit Cri et ils ont appliqué les principes juridiques des Salish de la Côte à un scénario factuel axé sur le bien-être familial.

L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL

L'expertise de l'INM en formation judiciaire est mondialement reconnue et sollicitée. L'INM s'implique à l'échelle internationale depuis maintenant plus de vingt ans, en collaborant avec des institutions judiciaires de partout dans le monde pour renforcer la formation des juges, souvent à l'invitation du pays ou de l'organisation hôte.

Les projets internationaux de l'INM sont menés par des juges, axés sur leurs besoins et fondés sur les pratiques exemplaires en formation des adultes. Nous comptons parmi nos champs d'expertise :

- la formation des juges de tous les niveaux d'instance sur le droit substantiel, le perfectionnement des compétences et la sensibilisation au contexte social;
- la conception de programmes et de cours;
- la pédagogie fondée sur les compétences, l'apprentissage par l'expérience dirigé par les juges, l'appropriation locale et le partage des connaissances;
- l'élaboration de ressources en ligne pour soutenir l'apprentissage individuel et collectif;
- la programmation de formation des formateurs;
- les systèmes juridiques de common law et de droit civil, en français et en anglais;
- le renforcement institutionnel des instituts de formation judiciaire et des tribunaux;
- l'évaluation des systèmes judiciaires et l'accès amélioré à la justice.



L'INM collabore avec une grande diversité de pays, dont l'Ukraine, le Mexique, le Ghana, le Vietnam, les Philippines, le Cambodge, la Nouvelle-Zélande, le Sri Lanka, Singapour, la France et la Mongolie, sur des projets internationaux de formation judiciaire et de réforme de la justice.

L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL

COLLABORATION INTERNATIONALE EN 2024-2025

En 2024-2025, l'INM a collaboré avec d'importants partenaires à l'international, dont la Cour populaire suprême du Vietnam et l'Académie judiciaire du Vietnam (Vietnam Court Academy), de même que des organisations de formation judiciaire de la Mongolie, de la Nouvelle-Zélande et de Singapour, qui ont sollicité des occasions de collaboration en formation judiciaire.



Rencontre avec le juge en chef de la Cour populaire suprême du Vietnam et l'Académie judiciaire du Vietnam, février 2025

L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL

L'INM est aussi un participant actif dans les forums d'ici et d'ailleurs sur la formation judiciaire. Au Canada, l'INM est membre du Comité sur la formation des juges du CCM, et travaille en partenariat avec l'Association canadienne des juges des cours supérieures, l'Association canadienne des juges des cours provinciales, l'Institut canadien d'administration de la justice et la Section canadienne de l'Association internationale des femmes juges pour offrir des programmes conjoints de formation judiciaire.

L'INM accueille régulièrement des délégations étrangères et fait partie de l'Organisation internationale pour la formation judiciaire (IOJT). L'IOJT rassemble 125 instituts de formation judiciaire en provenance de 77 pays qui partagent leurs perspectives et leurs idées.

En 2024, le chef des affaires judiciaires Tom Crabtree, la chef de la direction Danielle May-Cuconato et le directeur de la formation en personne Geoffrey Conrad ont fait partie d'une délégation de formateurs judiciaires canadiens à la 11e conférence biennale de l'IOJT à Séoul, en Corée du Sud. Ils ont mené une série de présentations et d'ateliers sur les méthodes pour la révision efficace d'un programme de formation judiciaire, les meilleures pratiques pédagogiques et le renforcement des institutions de formation judiciaire dans le monde.



Présentations de l'INM à l'IOJT de 2024, en Corée

NOTRE ÉQUIPE

Derrière chaque programme, chaque ressource novatrice et chaque collaboration mentionnés dans la présente Revue se cachent d'innombrables heures de rigoureuse préparation, de collaboration et d'expertise de la part de notre équipe dévouée.

L'équipe de l'INM est composée de plus de 70 avocats, experts des formations et de l'organisation d'événements, traducteurs juridiques, spécialistes des TI, comptables, gestionnaires de projets, experts en communication et professionnels des ressources humaines. Leur dévouement, leur créativité et leur passion sont l'épine dorsale de notre travail. Nous avons beaucoup de chance de pouvoir compter sur un groupe aussi extraordinaire qui a le souci de l'excellence et du travail bien fait; il contribue véritablement à la formation judiciaire dans tout le Canada.

« Le travail de l'INM est rendu possible par le talent, le dévouement et l'esprit de collaboration de notre équipe exceptionnelle. Merci pour votre dévouement inébranlable à l'égard de l'excellence dans la formation judiciaire. »

Danielle May-Cuconato, chef de la direction



LA VOIE DE L'AVENIR

Nous sommes fiers de tout le travail accompli en 2024-2025. Nous avons établi de solides bases qui nous aideront à atteindre des objectifs encore plus ambitieux en 2025-2026. Pour la suite du Plan stratégique se terminant en 2027, nos priorités seront les suivantes :

- **Continuer à élargir les ressources éducatives bilingues et multijuridiques sur des sujets clés.**
- **Continuer à créer des outils dynamiques d'apprentissage en ligne** qui reflètent les tendances en éducation numérique et répondent aux besoins évolutifs des juges apprenants.
- **Contribuer au processus de réconciliation**, notamment en continuant de collaborer avec les peuples autochtones pour la formation judiciaire.
- **Soutenir l'engagement judiciaire et la planification à long terme du perfectionnement professionnel pour les juges.**
- **Maintenir l'engagement international.**

Ensemble, ces projets et d'autres nous aideront à remplir notre mandat, soit de renforcer la justice grâce à l'excellence de la formation judiciaire, en améliorant la qualité et la portée de cette formation. Le but, à terme, est d'offrir un meilleur système de justice à toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

Nous espérons que vous avez trouvé cette revue des travaux récents de l'Institut national de la magistrature informative et intéressante. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour en savoir plus sur nos programmes et ressources.

JUGE TOM CRABTREE
Chef des affaires judiciaires


DANIELLE MAY-CUCONATO
Chef de la direction

Institut national de la magistrature
275, rue Slater, bureau 2000
Ottawa (Ontario) K1P 5H9
Canada

Bureau de l'INM à Montréal
485, rue McGill, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 2H4
Canada

Site web : www.nji-inm.ca

Courriel : info@nji-inm.ca

 [national-judicial-institute](https://www.linkedin.com/company/national-judicial-institute)